

LE PASSEPORT MOBILITE

PASSEPORT MOBILITE - ETUDES - PME

Etudiants de l'enseignement supérieur

Une aide à 100% du coût du billet d'avion si le bénéficiaire est rattaché à un foyer fiscal dont le quotient familial (revenu annuel/nombre de parts*) n'excède pas 3.738.734 F CFP

PASSEPORT MOBILITE - FORMATION PROFESSIONNELLE PMFP - STAGE PROFESSIONNEL PMSP

Stagiaires de la formation professionnelle, contrats en alternance, élèves des établissements sanitaires et sociaux, candidats admissibles aux épreuves orales d'admission d'un établissement d'enseignement supérieur et concours externes de la fonction publique (catégorie A et B)

Une aide à 100% du coût du billet d'avion si le bénéficiaire est rattaché à un foyer fiscal dont le quotient familial (revenu annuel/nombre de parts*) n'excède pas 3.738.734 F CFP

Les aides pour l'ensemble des volets du Passeport Mobilité peuvent être préfinancées par le Passeport Mobilité.

SITUATION	Nb de parts	REVENU ANNUEL
		CFP
Célibataire, divorcé ou veuf sans enfant à charge	1	3 738 734
Célibataire ou divorcé ayant un enfant à charge	1,5	5 608 101
Marié sans enfant à charge	2	7 477 468
Célibataire ou divorcé ayant deux enfants à charge	2	7 477 468
Marié ou veuf ayant un enfant à charge	2,5	9 346 835
Marié ou veuf ayant deux enfants à charge	3	11 216 202
Célibataire ou divorcé ayant trois enfants à charge	3	11 216 202
Marié ou veuf ayant trois enfants à charge	4	14 954 936
Célibataire ou divorcé ayant quatre enfants à charge	4	14 954 936
Marié ou veuf ayant quatre enfants à charge	5	18 693 670
Célibataire ou divorcé ayant cinq enfants à charge	5	18 693 670
Marié ou veuf ayant cinq enfants à charge	6	22 432 404
Célibataire ou divorcé ayant six enfants à charge	6	22 432 404
Marié ou veuf ayant six enfants à charge	7	26 171 138

*Le calcul se fait sur la base du code général des impôts Métropolitain vous vivez seul(e) et vous avez déclaré au moins une personne à charge (0,5 part supplémentaire)

Le mode opératoire de calcul est fait sur le dernier avis d'imposition en prenant en compte le détail des revenus avant déductions, abattements et cotisations.

Guichet unique " La Continuité Territoriale - Nouvelle Calédonie"

Immeuble SCICAL • 16 rue d'Austerlitz 1er étage • BP C5 - 98844 Nouméa Cedex • Tel: 26 56 30

E-mail : passeport.mobilite@gipfca.nc

Ouvert au public de 8H à 11H30 et de 13H à 16 h tous les jours